



Petite entreprise. Grandes possibilités.^{MC}

Commodité, Sécurité, Confiance



Votre combinaison
1-2-3 en matière de
prévention de la fraude

Visa œuvre pour vous

Les cartes Visa® Affaires sont pratiques et sécuritaires que ce soit pour la rationalisation de la tenue de livre, le contrôle des dépenses des employés ou le suivi des dépenses. Plus commode, moins chère et plus efficace que les chèques ou l'argent comptant, votre carte est un moyen de paiement sécuritaire qui vous permet d'économiser temps et argent.



Visa prend la sécurité très au sérieux et nous offrons les solutions, la technologie et le soutien permettant de combattre la fraude par carte, le mésusage des cartes et les dépenses ne respectant pas la politique d'achat.

La fraude par carte se produit lorsqu'un utilisateur non autorisé achète des produits ou des services en utilisant une carte d'affaires.

Le mésusage de la carte se produit lorsqu'un employé utilise une carte d'affaires pour effectuer un achat personnel et réclame l'achat comme étant une dépense d'entreprise légitime.

Les dépenses ne respectant pas la politique d'achat se produisent lorsqu'un employé utilise une carte pour effectuer des achats pour l'entreprise qui ne sont pas permis par l'organisation (p.ex., un achat effectué auprès d'un fournisseur non autorisé).



Que fait Visa pour aider à prévenir la fraude?

Visa et ses institutions financières membres œuvrent sans relâche afin de devancer la fraude. En tant que ressource de votre entreprise, Visa a mis sur pied une stratégie à multiples niveaux — qui allie la technologie à la sensibilisation des titulaires de carte — afin de réduire le risque de fraude à chaque étape du processus transactionnel.

Valeur de vérification de la carte 2 (CVV2) :

ce code de trois chiffres imprimé au verso de votre carte Visa Affaires ajoute un autre niveau de sécurité afin de réduire la fraude lors des transactions sans présence de la carte, comme les commandes par téléphone ou par Internet. La CVV2 et son usage dans le processus d'autorisation permettent de s'assurer que la personne qui commande les produits est en possession de la carte.

Service de vérification de l'adresse (SAV)* :

ce service est utilisé pour vérifier l'adresse de facturation du titulaire de carte, dans le cadre de la demande d'autorisation, afin de s'assurer de l'identité de la personne effectuant l'achat.

Réseaux neuronaux* : ces logiciels surveillent et comparent les transactions à des milliers de transactions légitimes et frauduleuses effectuées dans le passé. En fonction de ces comparaisons, les réseaux neuronaux peuvent repérer les transactions frauduleuses et arrêter ces transactions, *alors qu'elles entrent* dans le système de paiement, par l'entremise du processus d'autorisation.

Éducation : Visa s'engage à communiquer aux titulaires de carte les plus récentes techniques en matière de fraude, les lignes directrices en matière de prévention, ainsi qu'à faire ressortir l'importance de signaler immédiatement les cartes perdues ou volées.

L'écramage est un acte illégal qui aide à obtenir des renseignements sur les comptes de carte. En général, une carte est glissée dans un lecteur qui copie les renseignements contenus sur la bande magnétique de la carte. Les renseignements peuvent alors être intégrés à une carte contrefaite. Pour lutter contre cette tactique Visa insère une micropuce dans les cartes, ce qui permet d'offrir un niveau de sécurité supplémentaire à celui de la bande magnétique.

L'hameçonnage consiste en l'envoi d'un faux courriel alors que les sites Web frauduleux prétendent faussement être une entreprise légitime, comme une banque ou un marchand populaire en ligne. Ces sites sont mis sur pied par des criminels afin d'obtenir des renseignements sur les comptes de carte ou d'autres renseignements personnels sur les utilisateurs du Web sans méfiance. Soyez prudent avant de répondre à des pourriels, ces derniers peuvent contenir des liens vers des sites Web recourant à l'hameçonnage. Soyez également sur vos gardes lorsque vous remarquez des fautes d'orthographe ou d'autres incohérences, elles peuvent être révélatrices de fraude. Visa a collaboré avec des organismes comme le Bureau d'éthique commerciale du Canada, Microsoft et eBay afin d'identifier et de fermer définitivement les sites recourant à l'hameçonnage, en plus de collaborer avec le gouvernement et la police dans le but de sensibiliser le public et les médias.

* Il est possible que ce service ne soit pas pris en charge par toutes les institutions financières émettrices de cartes Visa.

Qu'est-ce que **votre entreprise** peut faire pour aider à prévenir la fraude?

Dix pratiques exemplaires afin d'améliorer la sécurité de votre programme de cartes

En plus de la technologie antifraude Visa, nous nous engageons à sensibiliser les titulaires de carte et à leur offrir une formation quant à l'utilisation sécuritaire de leur carte. Nous avons préparé un guide étape par étape sur les pratiques exemplaires afin d'aider les PME à bâtir un programme de cartes bien géré, efficace et protégé.

Gestion d'un programme de cartes

1. Choisissez une personne pour gérer le programme de cartes, idéalement une personne qui n'est pas un titulaire de carte afin d'éviter les conflits d'intérêts potentiels
2. Donnez instruction au personnel de la tenue de livre et de la comptabilité de surveiller les activités suspectes par cartes
3. Mettez en place un moyen pour les employés de signaler de façon confidentielle un mésusage soupçonné de la carte

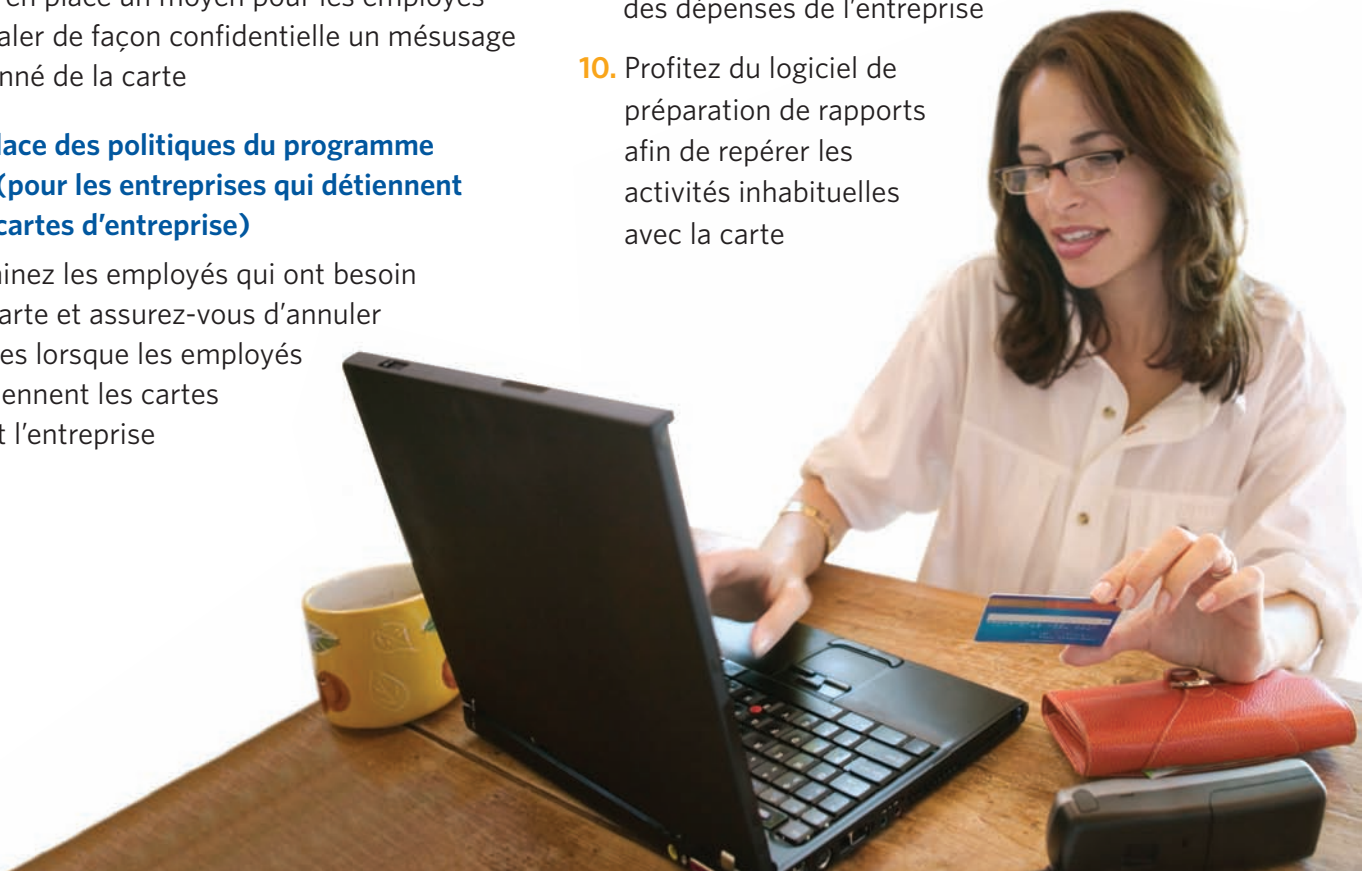
Mise en place des politiques du programme de cartes (pour les entreprises qui détiennent plusieurs cartes d'entreprise)

4. Déterminez les employés qui ont besoin d'une carte et assurez-vous d'annuler les cartes lorsque les employés qui détiennent les cartes quittent l'entreprise

5. Accordez une formation aux employés sur la façon acceptable d'utiliser les cartes et demandez-leur de signer une entente à l'intention du titulaire de carte
6. Élaborez des lignes directrices quant à l'usage de la carte, comme une liste des fournisseurs autorisés et les plafonds de transactions mensuelles, puis imposez les conséquences du mésusage de la carte
7. Exigez les reçus originaux pour chaque achat effectué par carte
8. Examinez périodiquement le total des dépenses par carte afin de vous assurer que ces politiques soient respectées

Utilisation de la technologie

9. Intégrez les achats par carte à votre système de comptabilité afin d'obtenir une image générale des dépenses de l'entreprise
10. Profitez du logiciel de préparation de rapports afin de repérer les activités inhabituelles avec la carte



En sécurité avec Visa

La confiance est au cœur des affaires Visa et la protection des titulaires de cartes Visa par l'utilisation de la technologie, des solutions et du soutien est prioritaire. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de profiter encore plus des services antifraude en évolution de Visa, visitez le site visa.ca/pme ou communiquez avec une des institutions financières émettrices de cartes Visa.

Banque Canadienne Impériale de commerce

1-800-465-4653

www.cibc.com/ca/pme

Banque Laurentienne

1-800-522-1846

www.banquelaurentienne.ca/fr/entreprises/pme

RBC Banque Royale**

1-800-769-2520

www.rbcbanqueroyle.com

Banque Scotia

1-877-552-5522

www.banquescotia.com

Groupe financier Banque TD

1-800-9TD-VISA

www.tdcanadatrust.com/francais/visatd/commercial.jsp

Visa Desjardins

1-800-266-5662

www.desjardins.com/carte_affaires



VISA^{MC}

Petite entreprise. Grandes possibilités.^{MC}

^{MC}Marque de commerce de Visa International Service Association; l'Association Visa Canada est un usager licencié.

® Marque déposée de Visa International Service Association; l'Association Visa Canada est un usager licencié.

**RBC et Banque Royale sont marques déposées de la Banque Royale du Canada.